Département du JURA | RÉPUBLIQUE FRANÇAISE | Première Circonscription



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

— du 5 Mars 1967 —

CANDIDATURE d'UNION des DÉMOCRATES

Louis JAILLON

DÉPUTÉ du JURA depuis 1958

CONSEILLER GÉNÉRAL

MAIRE de SAINT-CLAUDE

PRÉSIDENT de l'ASSOCIATION des MAIRES du CANTON de SAINT-CLAUDE

PRÉSENTÉ Par

Le Mouvement Républicain Populaire

Le Centre Démocrate

Le Centre National des Indépendants et Paysans

Les Républicains d'Action Sociale et Familiale de la Région de Saint-Claude

Le Mouvement Fédéraliste Européen

Electrices, Electeurs,

Voici près de 9 années que vous me faites l'honneur de vous représenter à l'Assemblée Nationale. Vous y avez suivi mon action et n'avez cessé de me témoigner votre attachement. Je me suis efforcé de remplir consciencieusement la mission que vous m'avez confiée, travaillant sans relâche à la défense de vos intérêts comme de ceux de nos communes et de notre département, tout en m'associant aux grandes tâches d'intérêt national.

Sans cesse, je suis demeuré au service de tous, sans exclusive partisane, et cette fidélité à mes engagements est la garantie de mon action à votre service et à celui de la Communauté Nationale.

Mes interventions ont porté sur les sujets suivants :

Equipement du Pays, Logement, Enseignement et Constructions scolaires, politique extérieure, marché de l'emploi, prix et salaires, sort inquiétant de nos Vieux, Anciens Combattants et victimes de la Guerre, Agriculteurs, Artisans, Petites et moyennes entreprises, Fiscalité, Santé publique, Postes et télécomunications, Epargne, S.N.C.F., Collectivités locales, etc...

Je ne pense pas avoir trompé votre confiance et viens me représenter à vos suffrages.

MON PROGRAMME n'est que la suite de l'action que j'ai menée au cours des deux mandats parlementaires précédents ; il s'appliquera notamment sur les plans suivants :

— Logements : accroissement du contingent attribué aux organismes d'H. L. M. et prêts plus importants afin de favoriser l'accession à la propriété des classes laborieuses.

— Jeunesse : création d'emplois permettant aux jeunes de toutes conditions d'accéder à une situation en rapport avec leurs capacités.

— Personnes âgées : abaissement de l'âge de la retraite à 60 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes. Alignement des pensions vieillesse à un niveau permettant à leurs bénéficiaires de vivre décemment.

— Modernisation de notre agriculture et parité sociale du monde rural.

— Défense de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises comme des Exploitations familiales agricoles.

— Défense et amélioration des garanties sociales dont doivent bénéficier les classes ouvrières et les Vieux Travailleurs, ainsi que les Anciens combattants et Victimes de la guerre.

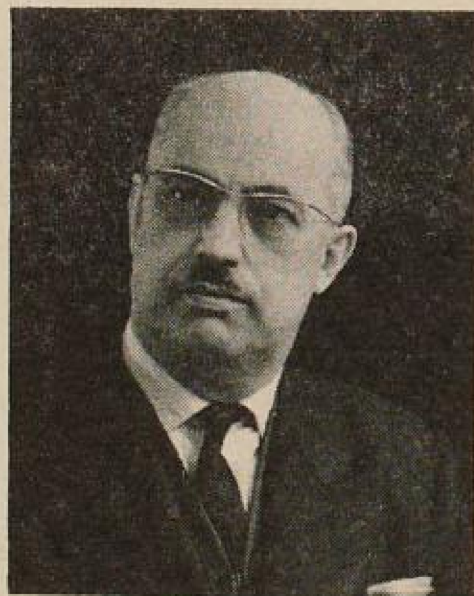
— Défense de nos voies de communications et notamment des lignes secondaires S.N.C.F., vitales pour notre économie.

— Organisation de l'Europe et du Marché Commun.

— Amélioration des finances des Collectivités locales pratiquement sans moyens.

— Expansion économique : qui doit profiter à toutes les régions et à tous les français.

Enfin, un pays ne peut être vraiment fort et respecté que s'il réconcilie tous ses fils. Après le drame algérien, l'amnistie et l'équitable indemnisation des Français rapatriés ne doivent plus être différées. J'ai signé à ce sujet deux propositions de loi.



Marcel MEGARD
Ancien Adjoint au Maire de Lons-le-Saunier
Membre du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables

Ce programme a été établi en plein accord avec Marcel MEGARD, suppléant en cas de vacance du siège.

Marcel MEGARD continuera à collaborer avec moi en m'apportant la compétence que lui ont donné ses vingt-deux années de mandat municipal à LONS-LE-SAUNIER, tant comme conseiller que comme adjoint et ses relations avec le monde agricole comme conseiller de la Coopération et du Crédit Agricole.

Pour une politique honnête et efficace en faveur de tous

Votez Louis JAILLON dès le premier tour

Vive le Département du JURA
Vive la France
Vive la République

Vu les Candidats

Imp. Jurassienne, Saint-Claude